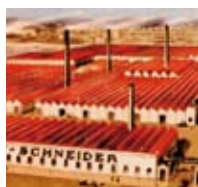


Vision 3

N°13 - Avril 2012

Le magazine des habitants
du 3^e arrondissement

Mémoire, le 3^e se souvient



page 12

GRAND ANGLE
Le patrimoine architectural :
œuvre de mémoire



page 16

LE 3^e BOUGE !
Bienvenue dans votre
nouvelle mairie !



Nouveaux bureaux de vote •

Pour les élections présidentielles et législatives de ces prochaines semaines, et compte tenu de l'évolution du nombre d'électeurs dans l'arrondissement, un arrêté préfectoral prévoit la création de trois nouveaux bureaux de vote : le bureau de vote n°349, situé à l'école Aimé Césaire, 10 rue du diapason ; le bureau de vote n°350, dans le groupe scolaire Antoine Charial, 25 rue Antoine Charial et le bureau de vote n°351, toujours dans le groupe scolaire Charial mais au 31 rue Antoine Charial. A noter également le transfert du bureau n°321, en raison de l'exigüité du site de l'école Laurent Mourguet (13 rue des Petites Sœurs), dans les locaux de l'école Georges Pompidou au 16 rue des Petites Sœurs.

Pour savoir si vous êtes concernés par ces changements, rendez vous sur le site de la mairie du 3^e :

<http://www.mairie3-lyon.fr>

ou, pour trouver directement votre bureau de vote de rattachement, sur <http://www.cartes.lyon.fr/elections>



Vote par procuration : n'attendez pas le dernier moment ! •

L'élection présidentielle aura lieu les dimanches 22 avril et 6 mai 2012 et les élections législatives les dimanches 10 et 17 juin 2012. Les électeurs qui ne pourront pas se rendre dans leur bureau de vote le jour de l'élection peuvent donner procuration dès maintenant. La personne qui donne procuration (le mandant)

désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire).

Où et auprès de qui demander la procuration ?

Au tribunal d'instance, au commissariat de police, ou à la brigade de gendarmerie du domicile ou du lieu de travail.

Horaires de votre mairie : week-ends et ponts de printemps 2012 •

La mairie du 3^e arrondissement sera fermée les samedis 19 et 26 mai 2012 (à l'exception de la célébration des mariages : entrée par le 215, rue Duguesclin).

La mairie du 3^e assurera une permanence de **8h45 à 16h45** le lundi 30 avril et le vendredi 18 mai 2012 **uniquement** pour :

- les déclarations de naissance et de décès,
- la célébration des mariages,
- le retrait des cartes d'identité et des passeports,
- la délivrance de vignettes de stationnement résidentiel



Lorsque nous avons été élus en 2008, pour notre premier déplacement, nous sommes allés à Montluc devant la fresque de Jean Moulin. Par ce geste, nous tenions à souligner notre attachement à la mémoire et à l'Histoire qui tiennent une place si importante dans ce 3^e arrondissement.

une communion républicaine : des hommes se rassemblent, se souviennent. Il s'est passé quelque chose d'important, de grave, et que l'on cherche à ne pas oublier. La commémoration est aussi un message d'espoir. L'Histoire fait ce que nous sommes et pour cela, nous ne devons pas l'oublier.



L'histoire est au cœur de l'identité du 3^e arrondissement

Si le Général De Gaulle avait qualifié Lyon de « capitale de la résistance », le 3^e tient, dans cette histoire, une place à part. Le 3^e, c'est la prison Montluc où tant d'hommes et de femmes ont souffert, emprisonnés, torturés ou exécutés par Klaus Barbie, « le boucher de Lyon ». C'est aussi la rue Viala où s'était installée l'imprimerie clandestine et résistante d'André Bollier, mort au nom du droit à l'information et pour la liberté de la presse. On pourrait encore évoquer la brasserie l'Etoile, place Jutard, célèbre lieu de réunion de résistants lyonnais.

Mais cette Histoire ne se résume pas à ces dates ou à ces événements. Elle est diffuse dans la ville et se découvre aussi à travers notre patrimoine urbain. L'histoire industrielle, par exemple, avec les sites des anciennes usines de la Buire, de Keller Dorian ou encore de Renault Véhicules Industriels. Ces sites, souvent pollués, disparaissent pour laisser place à une ville nouvelle, plus propre et plus verte. Mais quand nous le pouvons, nous valorisons et réhabilitons ce patrimoine. Sur le site des anciennes usines Rochet-Schneider et RVI, la porte monumentale, la verrière ou encore les sheds seront non seulement conservés mais aussi restaurés et mis en valeur.

Les dénominations même de l'espace public du 3^e sont marquées de ce passé. L'esplanade Charles De Gaulle, devant l'auditorium, où chaque année nous commémorons l'appel du 18 juin, le collège Gilbert Dru – autre grand résistant -, la place Gabriel Péri, la rue André Philip et d'autres encore.

Ici, comme lors des commémorations, il s'agit d'affirmer que le futur ne se construit pas dans l'oubli du passé. A Montchat, et je m'adresse aux habitants dans ce numéro, nous travaillons de près pour que le dynamisme du quartier se conjugue avec la conservation de son patrimoine immobilier, si caractéristique et si beau.

Les nombreuses commémorations que nous organisons chaque année sont le signe de notre attachement à ce passé. Le souvenir est un acte de résistance et les faits ne souffrent jamais d'être rappelés. La commémoration est

Les habitants du 3^e ont la chance de vivre dans une partie de la ville chargée d'histoire. Vous découvrirez à travers ces pages comment nous nous attachons à cultiver et à mettre en valeur ce passé. Bonne lecture.



Thierry PHILIP
Maire du 3^e arrondissement
Conseiller général du Rhône



Directeur de la publication : Thierry PHILIP
Responsable de la rédaction : Yohan PHILIPPE

Ont participé à ce numéro :

Laura Salque, Nathalie Vannini, Maud Roy
Mairie du 3^e

215, rue Duguesclin 69423 Lyon Cedex 03
Tél : 04 78 95 83 50

mairie3@mairie-lyon.fr - www.mairie3.lyon.fr

Rédaction : Caroline Benoist - G3i Conseil

Agence de Lyon, 35 grande rue de Vaise 69009 Lyon
Tél : 06 02 33 73 20 - caroline.benoist@laposte.net

Crédit photos, illustrations :

DR, Mairie du 3^e

Réalisation/Édition : Crayon Bleu

118, rue Moncey 69003 Lyon

Tél : 04 72 61 09 99

www.crayonbleu.com

Impression : Lamazière Imprimeur

56 000 exemplaires





C'est parti pour le renouveau de la friche RVI

Le renouveau de la friche RVI franchit une étape essentielle en 2012. Les travaux d'extension de la SEPR ont débuté, la pose de la première pierre a eu lieu le 23 mars. Le projet architectural de la bibliothèque a été retenu, offrant une plus vaste ouverture depuis l'avenue Lacassagne sur le futur parc public de 8 000 m². Parc public dont l'aménagement sera soumis à concertation auprès des habitants du quartier en fin d'année.



Crédit photo : Gaultier+Conquet

Ensemble immobilier de plus de 7 hectares, acquis par la Communauté urbaine de Lyon en 2002, l'ancienne friche industrielle RVI représente un formidable potentiel en tant que « l'une des dernières grandes emprises foncières mutables de l'est de Lyon ». Pour les habitants du quartier, la reconquête de ce territoire signifie également équipements publics de qualité, mise en valeur du patrimoine industriel et création d'un poumon vert de plus de 8000 m² en pleine ville. L'enjeu est donc à la fois économique, sociétal et patrimonial.

Economique d'abord, à travers un pôle « enseignement » d'envergure. L'extension de 7 500 m² de la SEPR – premier centre de formation par alternance de la région Rhône-Alpes – a démarré avec la pose de la première pierre des travaux le 23 mars. Suivra l'implantation de la Fédération Compagnonnique des métiers du bâtiment sur 8 500 m². À terme, 5 000 étudiants seront ainsi accueillis sur l'ensemble du site. C'est pourquoi, des structures supports ont été prévues comme un

immeuble d'hébergement de 200 places pour étudiants et travailleurs, et un grand gymnase qui pourra être mis au service des associations.

Une bibliothèque ouverte sur le parc

Autres projets d'envergure : la construction d'une bibliothèque municipale donnant sur l'avenue Lacassagne et la transformation de 8 000 m² de friches en un jardin public. Le projet architectural de la bibliothèque est en cours d'élaboration. Les architectes sont aujourd'hui connus. Cette

bibliothèque sera composée de deux bâtiments distincts et parallèles entre eux. Ce qui permettra une ouverture supplémentaire sur le parc depuis la rue. Un souhait souvent formulé par les habitants lors de la concertation. Des habitants qui seront à nouveau sollicités en fin d'année, par le service des Espaces verts cette fois-ci, afin de donner leur avis sur la configuration du futur parc.

Garder en mémoire le passé automobile

D'un point de vue patrimonial, des travaux de conservation concerneront la verrière et la façade de la rue Feuillat avec la réhabilitation d'un porche monumental, aujourd'hui muré, ainsi qu'une partie des entrepôts munis de sheds. L'objectif étant de garder une trace remarquable du passé automobile du site qui remonte à la création, en 1912, de l'usine de vélo et d'automobiles Rochet-Schneider, repris ensuite par Berliet puis par Renault Véhicules Industriel. C'est ici que sont nées quelques inventions majeures comme le carburateur à jet compensé ou le moteur flottant. Néanmoins, l'activité industrielle s'arrêta définitivement dans les années 1970. Une nouvelle page du site s'écrit aujourd'hui. II



3 questions à :

Jérôme Maleski

1^{er} adjoint, délégué à la culture, l'animation des quartiers et au patrimoine



Il s'agit de votre premier mandat, comment envisagez-vous cette délégation ?

- Avec plaisir et sérénité. C'est une thématique qui me convient parce qu'elle m'enthousiasme. Qu'il s'agisse de rencontres culturelles, d'animations dans les différents quartiers ou de conférences sur le patrimoine, j'ai la chance de partager avec les habitants du 3^e arrondissement des moments de joie,

d'évasion, de détente, de découverte, de connaissance. Un privilège teinté d'un devoir de service public. Car ce n'est pas par hasard si le seul budget des ménages en hausse par temps de crise économique est celui de la culture.

Le 3^e arrondissement est riche en offres culturelles...

En effet, nous avons la chance de bénéficier de la présence d'institutions importantes, telles que l'Auditorium, la bibliothèque de la Part-Dieu, qui est la plus grande bibliothèque municipale de France, la Bourse du travail, le théâtre des Asphodèles, celui de Tête d'Or, sans compter les associations et les galeries de plus en plus nombreuses à venir s'installer sur l'arrondissement. Malgré tout, nous souffrons d'une pénurie de lieux, c'est pourquoi la mairie est elle-même devenue un lieu d'exposition. Depuis le début du mandat, nous avons fait en sorte de proposer aux habitants du quartier une exposition, gratuite, tous les quinze jours, d'artistes locaux ou venus de plus loin. Peinture, sculpture, art contemporain, théâtre, musique classique. Je ne choisis pas en fonction de mes goûts personnels mais privilégie la découverte. Ainsi, depuis le début du mandat de très nombreuses personnes ont poussé les portes de la mairie par curiosité, avec l'envie de s'immerger dans un autre monde, le temps d'une exposition. Et depuis l'acquisition de la salle des ventes du Crédit Municipal, nous disposons d'une véritable salle d'exposition.

Quels sont les grands rendez-vous culturels orchestrés par la mairie ?

La Fête des Lumières, pour le 8 décembre, et Tout l'monde dehors en été. Deux rendez-vous incontournables, synonymes de rencontres fortes avec les habitants de l'arrondissement. On connaît le poids et le succès de la Fête des Lumières, on sait peut-être moins que Tout l'monde dehors est devenu un véritable festival. D'animations de quartiers pour les Lyonnais qui n'avaient pas la chance de quitter la ville en été, c'est devenu une grande fête estivale où tous les arts sont représentés avec des artistes venus de toute la France. Le succès est considérable. Il n'y a pas d'ambition quantifiable ni de retour sur investissement envisagé, juste la formidable possibilité de procurer du plaisir en fédérant des idées. Dans le même état d'esprit, nous avons créé une association autour du patrimoine : Mon quartier pour mémoire, qui a pour objectif de collecter les récits de vie des habitants afin de transmettre ce patrimoine à tous ceux qui s'intéressent au 3^e arrondissement.

Ludivine Piantoni

adjointe à l'Économie sociale et solidaire, au Développement durable et à l'État civil.



Il s'agit d'une nouvelle délégation. En quoi consiste-t-elle ?

Le rôle d'une mairie d'arrondissement en matière de développement durable consiste à sensibiliser les habitants aux enjeux environnementaux, en s'appuyant sur les initiatives locales et les grands rendez-vous nationaux comme La semaine du développement durable. Nous relayons les informations, donnons de la visibilité aux actions qui oeuvrent en ce sens. En bref, nous essayons de créer du lien et d'étayer le maillage des initiatives locales. Car il y a une attente forte des habitants : comment devenir un consommateur responsable, comment mettre en place une ligne de pédibus, qu'est-ce que le compostage collectif, comment réaliser des économies d'énergie chez soi ? Autant de questions qui demandent à ce que nous travaillions en collaboration avec d'autres délégations comme la Petite enfance ou les Espaces verts, par exemple.

Sur quoi repose la réussite de ces initiatives ?

Avant tout sur les habitants de l'arrondissement. Il ne s'agit pas d'un service précis rendu par la mairie. Par exemple, pour qu'une ligne de pédibus fonctionne, il faut que la direction de l'école et des parents d'élèves soient motivés et acteurs. Ce ne sont pas des agents de la mairie qui viennent chercher les enfants, mais les parents. La mairie, au côté d'associations, aide à mettre en place le projet. C'est une délégation où les projets naissent des envies et des attentes des habitants en matière de développement durable. Parfois, nous sommes source de proposition, en partenariat avec le Grand Lyon qui a développé une forte politique d'éducation au développement durable. Par ailleurs, avec le service des Espaces verts, nous avons lancé l'idée de créer un jardin partagé, le premier de l'arrondissement. Les personnes intéressées se sont manifestées et depuis fin 2011 le projet prend véritablement forme. Là encore, les habitants sont les acteurs, car la mairie ne va leur imposer aucun type de culture ni leur dicter le mode d'organisation adéquat. À eux de réfléchir à ce qu'ils veulent faire de ces 500 m² de terrain, dans le respect de l'environnement, bien sûr.

La Ville de Lyon a créé le label Lyon équitable et durable, qu'en est-il dans le 3^e ?

Ce label distingue les commerces qui œuvrent en faveur de l'environnement, par exemple en traitant leurs déchets, en achetant un véhicule électrique pour effectuer leurs livraisons ou encore, pour des restaurants, en proposant à la carte des produits de saison issus de circuits courts. Douze commerces dans le 3^e ont déjà reçu ce label. Durant la Semaine du développement durable 2012, qui vient de s'achever, un nouvel appel à candidature devrait être lancé prochainement.



Se souvenir : un acte de résistance

Commémorer les moments décisifs et la fin des deux guerres mondiales n'est pas un devoir mais un droit, précieux, fragile, qui se perpétue alors que les témoins de ces instants douloureux ne sont plus ou si peu.

11 novembre, Journée de la Résistance, attaque de l'imprimerie clandestine...

Chaque année, le 3^e entretient la flamme de la grande histoire mais aussi de sa propre histoire, à travers la mémoire de ces hommes et de ces femmes qui furent emportés dans la tourmente de ces deux guerres, ne laissant aucune trace, parfois une lettre écrite avant d'être exécuté ou déporté, ou, comme Jean Moulin, en rendant sa dignité au genre humain.

Commémorer n'était certainement pas un devoir sous l'occupation allemande, mais bien un acte de résistance. Le 11 novembre 1940 - alors que l'on célébrait depuis 1923 sans interruption la fin de la Grande Guerre en déposant une gerbe au pied du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe et de tous les monuments aux morts de France - des milliers de Français dans des milliers de communes ont bravé l'autorité de l'occupant en hissant des drapeaux tricolores ou en arborant à la boutonnière une Croix de Lorraine, signe de ralliement des Français libres. Ce vibrant hommage rendu aux morts de 1914-1918 était le premier écho populaire à l'appel du Général de Gaulle lancé le 18 juin 1940 depuis la radio de Londres. Depuis, chaque commémoration est un acte de résistance contre l'oubli et la répétition d'erreurs menant aux pires atrocités.

Les grands rendez-vous de la mémoire

11 novembre, 8 mai, 18 juin

Comme partout en France, le 3^e arrondissement commémore les dates clés des deux guerres mondiales. En premier lieu, la fin de la Première Guerre mondiale, le 11 novembre 1918. Une date à part dans l'histoire de l'humanité, puisqu'elle clôture cinq années d'un désastre humain sans commune mesure avec les conflits qui le précéderent. En France, aucune famille n'a été épargnée par l'horreur de cette guerre. Et pour la première fois dans l'Histoire, lorsque ce conflit prit fin, l'on ne célébra pas des généraux mais le simple soldat qui tomba pour sa partie. Aujourd'hui encore, la tombe du Soldat inconnu et chaque monument aux morts rappellent le sacrifice enduré pour la France par ses enfants.

La Seconde Guerre mondiale est encore d'une autre dimension.

Notamment en France puisque dès 1940, le gouvernement de Vichy capitule face à l'Allemagne nazie qui occupe ainsi une partie du territoire. Ce que l'on célèbre aujourd'hui à travers différents événements survenus entre 1940 et 1945, c'est la Résistance française, la désobéissance d'hommes et de femmes au gouvernement de Vichy et à l'occupant allemand, au nom de valeurs humanistes. Face aux thèses raciales soutenues par Adolphe Hitler, ce n'est pas seulement la patrie qui est en danger mais l'humanité tout entière. L'enjeu de l'appel du 18 juin lancé depuis Londres sur les ondes radio par le Général de Gaulle est double : continuer le combat contre l'occupant jusqu'à la victoire et maintenir, hors de ses frontières, la souveraineté de la France. Ainsi, grâce à aux Résistants, quand le conflit s'achève en Europe avec la reddition sans condition de l'Allemagne le 8 mai 1945, la France ne



Les anciens combattants à l'honneur

Anciens combattants, résistants ou déportés, tous citoyens du 3^e arrondissement, ont été reçus par la mairie du 3^e à l'occasion de la commémoration 11 novembre 1918, en 2011, afin de se voir décerner un diplôme d'honneur en hommage à leur action et engagement. Un geste symbolique pour exprimer toute l'admiration et la gratitude que nous devons à ceux qui se sont sacrifiés pour que nous puissions jouir aujourd'hui de notre liberté.

fait plus partie des vaincus comme en 1940 mais des vainqueurs. Elle est libre de choisir sa destinée. Ces commémorations sont organisées en partenariat avec le Comité du Souvenir de Montchat, devant les monuments aux morts du Jardin de l'Eglise.

Afin de rendre hommage au combat héroïque des Résistants, **la Journée de la Résistance** a été créée en 1967 à Lyon par Monsieur Georges Tassani. Elle est célébrée le dimanche le plus proche du 21 juin, jour de l'arrestation de Jean Moulin à Caluire en 1943, chef de la Résistance sur le sol français. Lors de cette journée, différentes cérémonies se tiennent simultanément devant plus de 80 lieux de mémoire du Rhône, dont la prison de Montluc

dans le 3^e arrondissement, où furent torturés par la Gestapo des milliers de résistants parmi lesquels Jean Moulin qui décéda lors de son transfert pour l'Allemagne sans jamais avoir trahi les siens. Chants, témoignages de Résistants, dépôt de gerbes, discours... Tous les cortèges se rejoignent ensuite place Bellecour où une cérémonie commune clôture la journée.

Prison Montluc : l'antichambre de l'inconnu

Un autre temps fort de l'histoire de la Ville durant la Seconde Guerre mondiale se déroule dans le 3^e arrondissement : celui de la libération de la prison de Montluc le 24 août 1944. Edifiée en 1921, cette prison militaire est réquisitionnée par l'armée allemande. Du 11 novembre 1942 au 24 août 1944, on estime à 7731 le nombre de personnes détenues à Montluc dans des conditions effroyables. C'est dans cet enfer que Klaus Barbie, chef de la Gestapo surnommé « le boucher de Lyon », a régné en maître... L'association Les rescapés de Montluc, créée en 1945, perpétue le souvenir de ces milliers de victimes.

Des commémorations soutenues par la mairie du 3^e

La bataille de Bir Hakeim

Parfois, le nom donné à une place invite à rendre hommage aux événements évoqués. C'est le cas de la

place Bir Hakeim située dans le 3^e arrondissement. Chaque année, en juin, la mairie, le Souvenir Français, la Fondation de la France libre, le Comité de Liaison des Associations des Anciens Combattants et Résistants et la Maison du Combattant de la Libération organisent une cérémonie de commémoration de la célèbre bataille de Bir Hakeim en Libye qui opposa la première brigade française libre du général Koenig à l'Afrikakorps du général Rommel. Du 26 mai au 11 juin 1942, ces Français résistèrent aux assauts des forces de l'axe italo-allemand permettant aux Britanniques de se replier et de triompher ensuite à El Alamein. Un fait d'armes héroïque et la prise de conscience de la valeur et du courage des soldats français.





L'attaque de l'imprimerie clandestine

D'autres événements sont en revanche intimement liés au 3^e arrondissement. L'attaque par la milice et l'armée allemande de l'imprimerie clandestine, le 17 juin 1944, en fait partie. Cette imprimerie – située rue Joseph Agricola Viala, un jeune garçon de 13 ans mort pour la Révolution française en 1793 - est l'œuvre d'un homme en particulier : **André Bollier, dit Velin**. Grâce à Henri Frenay, du mouvement résistant Combat, il obtint de Londres des financements et démarra

l'activité durant l'été 1943. Très vite, en plus d'éditer « Combat », d'autres journaux sortirent des presses. Souvent capturé, toujours évadé, André Bollier succombera néanmoins le 17 juin 1944 sous les balles allemandes, lorsque l'imprimerie fut découverte et incendiée. Il avait 24 ans. Se souvenir du courage de ces hommes et femmes, si jeunes, qui luttèrent clandestinement, au prix de leur vie, tel est le message de cette commémoration annuelle, organisée par la mairie du 3^e en présence de la famille Bollier, de l'association des Combattants Volontaires de la Résistance et du Mouvement d'Union et d'Action des déportés et internés de la Résistance représenté par André Laroche, autre grand résistant et ami d'André Bollier.



Jean Moulin et le Conseil National de la Résistance

En raison de la présence dans le 3^e arrondissement de la prison de Montluc, où fut interné et torturé Jean Moulin, la commémoration de la création du Conseil National de la Résistance (CNR), le 27 mai 1943, fait partie des rendez-vous incontournables orchestrés par la mairie du 3^e avec l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance. À peine un mois sépare la création du CNR de l'arrestation de Jean Moulin par la Gestapo à Caluire, le 21 juin 1943. Malgré ce désastre, les deux années de travail



acharné de cet homme pour fédérer tous les mouvements résistants de France, sur ordre du Général de Gaulle, ne furent pas remises en cause. Malgré la torture, jamais il ne trahit. Et c'est dans la mort qu'il emporta le secret des noms de ses compagnons résistants.

Grâce aux efforts conjoints de l'Etat, des collectivités, et de l'association des rescapés de Montluc, la prison a été sauvegardée. Et après restauration de 36 cellules, dont celle de Jean Moulin, Montluc est ouvert au public depuis septembre 2010 en tant que lieu de mémoire. Le mur arrière de la prison, le long de la rue



du Dauphiné, est orné d'une fresque représentant le visage au chapeau de Jean Moulin. Une œuvre qui rend hommage à l'ensemble de la Résistance française et aux milliers de personnes détenues à la prison Montluc. Juste avant la cérémonie, 22 rescapés de Montluc ont été reçus à la mairie pour un moment d'émotion très fort. Certains d'entre eux vont témoigner dans les collèges et lycées pour dire l'horreur mais aussi le courage immense dont les Résistants ont fait preuve. Les enfants des écoles primaires sont également impliqués dans la transmission de cette mémoire,

notamment à travers les Chemins de la Mémoire organisés par le Comité départemental de l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP) du Rhône. Les professeurs des écoles et leurs élèves qui y participent associent la pratique du sport au devoir de mémoire en se rendant à pied sur les différents lieux de mémoire, souvent en lien avec la Résistance. En 2011, les classes des Chemins de la Mémoire sont ainsi passées par le 3^e arrondissement, de la rue Viala à Montluc, avant d'être reçues à la mairie du 3^e. II

Visite de la Prison de Montluc

À voir : Le Réfectoire où une exposition permanente est consacrée à l'histoire de la prison et à son usage sous l'Occupation ; la visite des 36 cellules ; le Mur des fusillés.

Quand ? De 14h30 à 17h15 du mercredi au samedi ; visite guidée à 14h30 et 15h30.

Réservation auprès du Service départemental de l'ONAC du Rhône : 04 78 27 15 61.

Mémorial de la prison de Montluc : 1 rue Jeanne Hachette 69003 Lyon.

Rue Moncey ou le Cours de l'Histoire

Depuis la **Bourse du Travail** - haut lieu des luttes sociales - à la rue **André Philip** - qui, depuis Londres, dirigea pour le Général de Gaulle le Bureau central de renseignement et d'action - la rue Moncey est devenu un cours de l'Histoire. En 2011, deux personnages illustres y ont fait leur apparition. **Marc Aron**, Lyonnais d'adoption, fut l'un des artisans de la restauration du dialogue entre Juifs et Chrétiens et fut parmi les fondateurs de la Maison des Enfants d'Izieu. Une place porte son nom depuis le 9 février 2011. **Martin Luther King**, plus jeune prix Nobel de la Paix pour sa lutte contre la ségrégation raciale aux États-Unis et la pauvreté en général, s'exprima à la Bourse du Travail le 29 mars 1966. Son buste a été inauguré devant la Bourse du Travail le 2 avril 2011.



On peut également s'arrêter rue Moncey devant la stèle commémorative dédiée au pompier **Stéphane Abbes**, disparu en février 2008 lors de l'explosion du 117 cours Lafayette. Enfin, l'une des graines du marronnier d'Anne Frank, après avoir germé grâce aux bons soins des jardiniers du parc de la Tête d'Or, sera plantée place Marc Aron en 2013. Nous vous invitons à lire ou relire le Journal d'**Anne Frank** pour comprendre la portée symbolique de ce geste.



Le 3^e : plébiscité par le milieu associatif ! •

Saviez-vous qu'il se crée chaque année 850 associations nouvelles à Lyon ? Et que l'on estime qu'entre 12 000 et 14 000 associations sont actuellement en activité ? Parmi elles, plus de 2000 employaient des salariés en 2010, soit 11,3 % des salariés de l'ensemble du secteur privé de la ville. Et saviez-vous que sur ces dix dernières années, le 3^e est l'arrondissement qui enregistre le plus de créations d'association de toute la ville ? Rezo est une association au service de toutes ces associations. Et pour la première fois, elle édite une étude qui offre un panorama complet de la vie associative lyonnaise. Objectifs : montrer la richesse, la diversité et le poids économique et social de la vie associative. Cette étude s'appuie sur les données du Journal officiel relatives aux créations d'associations et celles de l'emploi de l'ACOSS-URSSAF.

**Contact : Rezo – 100 route de Vienne, Lyon 8^e.
Tél. : 09 50 45 47 17. www.rezo1901.org ||**

Les équipes sportives qui montent •

En Handibasket, l'équipe lyonnaise de l'entente ASUL-CAPSAA a remporté un match décisif contre Marseille début mars, puisque cette victoire lui permet de passer en Nationale 1 l'année prochaine. Bravo !

Lyon Glace Patinage a participé aux mondiaux de patinage synchronisé de Göteborg en Suède, qui se sont tenus du 12 au 14 avril. Sport dérivé du patinage artistique, le patinage synchronisé se pratique en équipe de 16 patineurs reliés les uns aux autres durant la majeure partie du programme. Le but étant de réaliser des figures techniques avec fluidité et élégance tout en restant synchrone. Lors de ces mondiaux, Lyon Glace Patinage était représenté par Les Zoulous qui s'entraînent à la patinoire Baraban. A l'heure où nous publions ces lignes, nous ne connaissons pas l'issue de la compétition. Vous pouvez consulter les résultats sur www.lyonglacepatinage.fr ||

Un self tout neuf pour l'école Louise

Les travaux du futur self du groupe scolaire Louise débuteront en juillet 2012, pour une durée de cinq mois. La surface actuelle du restaurant étant insuffisante, un agrandissement est prévu. À terme, le self disposera de 66 places assises, soit une capacité de 198 enfants. L'entrée et la sortie seront distinctes afin de fluidifier la circulation des élèves. Les menuiseries seront remplacées et un traitement acoustique du plafond et des murs est prévu. Ce chantier est la poursuite d'un vaste projet de rénovation de l'école Louise, après les toilettes, la bibliothèque et la cour désormais munie d'une rampe d'accès.

Le conseil général du Rhône soutient le projet d'EHPAD à Constant •



La population vieillit en bonne santé et le maintien à domicile devient la règle. Parallèlement, les personnes les plus âgées sont de plus en plus touchées par la dépendance

et c'est pour accompagner ces changements que la ville de Lyon souhaitait transformer la résidence pour personnes âgées de Constant en Etablissement hospitalier pour âgées dépendantes à but non lucratif.

Pour permettre à ce projet de voir le jour, le permis de construire de la Sahlmas a été déposé et l'Agence Régionale de Santé a fait savoir qu'elle soutenait le projet. Le conseil général, dont ce sont les compétences, a émis un avis très favorable en opportunité, conscient du besoin de renforcer des places médicalisées. Reste aujourd'hui le défaut de financement de crédits de l'assurance maladie qui dépend de la ministre des solidarités et de la cohésion pour lesquels nous n'avons toujours pas de nouvelles... ce qui a pour fâcheuse conséquence de retarder ce projet que les montchatois attendent. ||

Deux nouvelles crèches •



Propriété de la Ville de Lyon, des locaux, situés au 27 rue de l'Abbé Boisard dans le 3^e, vont devenir un lieu d'accueil Petite Enfance à compter du 4 juin 2012. La gestion

de la structure, qui sera subventionnée par la Ville de Lyon, a été confiée à l'association les Montchatois qui gère déjà deux autres crèches dans le quartier de Montchat (Montchat Botté et Montchat Acacias). En raison d'une ouverture progressive de l'équipement, 27 enfants seront accueillis en juin puis 55 à partir de septembre.

Une microcrèche privée a quant à elle été inaugurée le 6 mars dernier. Située au 127 avenue de Saxe, la microcrèche 123 Éveil vient s'ajouter aux deux établissements similaires déjà implantés dans le 6^e arrondissement. Une dizaine d'enfants de quatorze mois à quatre ans y sont accueillis, autour d'un projet pédagogique qui privilégie l'éveil psychomoteur des enfants.



Attention : écoles ! •



Garantir à chacun des déplacements sécurisés, notamment aux plus vulnérables d'entre nous, est l'une des priorités de l'équipe municipale. Les aménagements de voirie spécifiques devant les écoles font partie des actions incontournables de ce mandat. Néanmoins, rien ne saurait remplacer la présence d'un adulte aux heures d'entrée et

de sortie des écoles afin d'aider les enfants et leurs parents à traverser les voies de circulation qui bordent les établissements. C'est pourquoi la Ville de Lyon lance une campagne de recrutement auprès des Lyonnais pour remplir cette mission.

Contact : Mairie Lyon – 04 72 10 39 06. ||

Un jardin d'habitants en pleine ville



Après plus d'un an de travail entre les riverains, les habitants porteurs du projet et la mairie du 3^e, le premier jardin partagé de l'arrondissement sera créé cette année dans le quartier Dauphiné-Sans Souci. Faire du jardinage ensemble : voilà la belle ambition de l'association Les Coccinelles de Sans Souci, l'association d'habitants qui porte ce projet. Ce jardin répond à des enjeux environnementaux et favorise le vivre ensemble en mêlant les générations, les cultures et les techniques de jardinage.

Lyon Lafayette : la Poste en travaux •

Le bureau de Poste de Lyon Lafayette, en travaux jusqu'au 30 juillet 2012, est fermé au public. Voici la liste des bureaux de Poste les plus proches :

- Lyon Part-Dieu – 6, rue du Lac (3^e)
- Lyon Bossuet – 12, boulevard des Belges (6^e)
- Lyon Vilette – 72, rue Maurice Flandin (3^e)

Un accueil téléphonique est disponible au 36 31. ||

Rénovation des Charmilles •



Propriété de Grand Lyon Habitat, les travaux dans ce foyer logement pour seniors consisteront à réduire les besoins énergétiques, à améliorer les équipements techniques (électricité, ascenseurs...), à rendre les

logements plus fonctionnels, à améliorer l'accessibilité des bâtiments et des logements et à améliorer l'image de la résidence. Le début des travaux est prévu pour juin 2014. ||

L'art de la récup' •



Arty Récup', Le premier festival d'art récup' de Lyon prend ses quartiers dans le 3^e, sur la place Sainte-Anne, les samedi 9 et dimanche 10 juin prochains. Dix ferronniers d'art dont un Burkinabé et un Béninois, venus spécialement pour l'occasion, vont créer en public des œuvres à partir d'une

benne de ferraille mise à leur disposition. Trois prix seront décernés au terme des deux jours. Des ateliers créatifs à base d'éléments de recyclage seront proposés gratuitement pour les enfants et les plus grands. ||

Ravalement de façades 2012 : renseignez-vous •

Le ravalement de façades, obligatoire, participe à l'amélioration du cadre de vie et de l'image de la ville. Il permet l'entretien et la mise en valeur immobilière des immeubles concernés. Afin de permettre aux propriétaires d'anticiper sur ces travaux, des arrêtés de ravalement pluriannuels d'une période de 6 ans ont été mis en place. L'arrêté « 2009-2013 » prescrit pour l'année 2012 des travaux dans les rues suivantes : place Voltaire, rue Mortier, rue de la Victoire et rue Voltaire.

Cet arrêté est consultable et téléchargeable sur le site de la Ville de Lyon : (lyon.fr)/Cadre de vie/Mes démarches/Ravalement de façades.

Une charte partenariale pour la qualité du ravalement a par ailleurs été approuvée et mise en ligne sur le site de Lyon.fr : ravalement de façades en savoir plus. ||



Le patrimoine architectural : œuvre de mémoire



Le nom d'une rue, un monument commémoratif ou encore des friches restaurées, le patrimoine architectural survit à travers les âges de bien des façons. Dans le 3^e arrondissement, des quartiers emblématiques, en pleine mutation, préservent ces fragments de mémoire pour mieux se projeter dans l'avenir.

Le passé militaire de la Part-Dieu

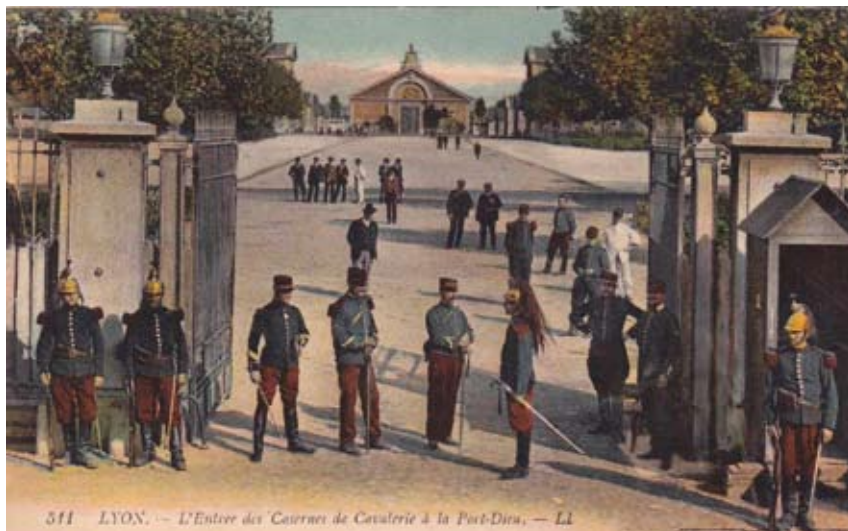
Tous les ans, l'Union des Amicales de l'Arme Blindée Cavalerie Rhône-Alpes organise les cérémonies liées à la célébration de la Saint-Georges, journée traditionnelle de l'Arme blindée Cavalerie. Après une messe en l'église Saint Bonaventure, dans le 2^e arrondissement, en mémoire aux membres disparus de l'amicale, un dépôt de gerbes a lieu au monument à la Gloire de la Cavalerie, place du Lac dans le 3^e arrondissement en présence d'élus du 3^e. Cette commémoration invite à ne pas oublier le passé militaire de la Part-Dieu qui abrita pendant plus de 100 ans l'une des plus vastes casernes d'Europe avec trois régiments de cavalerie et quatre batteries d'artillerie. La liste de ces unités figure sur le monument réalisé par le sculpteur

lyonnais Maspoli, inauguré le 4 juin 1939. Aujourd'hui, outre cette sculpture, la rue des Cuirassiers rappelle le souvenir de ces prestigieux soldats qui stationnèrent dans cette caserne jusqu'à dans les années 1960, avant que le bâtiment ne soit démolie en 1968. Cet ensemble militaire a ensuite laissé place au quartier d'affaire de la Part-Dieu. A l'heure où ce dernier prend un nouvel élan avec le projet Lyon Part-Dieu, il est important de ne pas oublier le passé.

Friche industrielle RVI : entre hier et demain

De la même façon, alors que la friche RVI (Renault Véhicule Industrielle) est en passe d'être réhabilitée en un grand campus de la formation professionnelle (extension de la SEPR), avec une grande

bibliothèque municipale, des logements sociaux et un parc public de 8 000 m², il est important de ne pas oublier le passé industriel du site encore très présent visuellement et dont certaines pièces remarquables vont être conservées, comme la porte principale du site donnant sur une magnifique verrière. Une partie des sheds sera également conservée ainsi que, de l'autre côté de l'avenue Lacassagne, le mur peint des grands noms de la médecine à Lyon. L'histoire industrielle du site débute en 1912 avec l'ouverture de l'usine de vélo et d'automobiles Rochet-Schneider. Racheté par Berliet, grand constructeur de bus lyonnais, puis par Renault Véhicules Industriels, l'endroit a longtemps été une puissante vitrine du savoir-faire automobile lyonnais avant de connaître une fin lente dans les années 1970 avec la diminution progressive des effectifs. Mis en vente par RVI en 2001, le site a été racheté par le Grand Lyon. Grâce à une convention passée avec la Ville de Lyon, il fut mis à disposition d'artistes qui créèrent une friche artistique autogérée où étaient accueillis 350 artistes réguliers. En 2011, lorsque le Grand Lyon récupère le site pour créer le campus de la formation professionnelle, la Ville de Lyon propose une relocalisation des artistes dans un bâtiment vide, voué à la démolition afin d'agrandir le site sportif Marc Vivien Foé. En attendant cette échéance, les artistes ont pris possession des lieux à des fins de production culturelle et artistique. ||



311 LYON. — L'Entrée des Casernes de Cavalerie à la Part-Dieu. — LL



Aux habitants de Montchat



La pression immobilière s'est accrue ces dernières années sur le quartier de Montchat. Comme vous, nous avons constaté la multiplication des projets immobiliers, souvent des immeubles venant remplacer des maisons individuelles.

Nous savons aussi votre attachement à ce quartier et à son caractère de « village ». Nous partageons votre inquiétude et nous souhaitons pouvoir limiter et contrôler l'urbanisation de Montchat. Mais ce problème est complexe. La propriété privée est un droit inaliénable. Si les habitants de Montchat sont tous d'accord pour conserver le « village » de Montchat, beaucoup aussi préfèrent vendre leur bien immobilier en le cédant plus cher à un promoteur. Malgré tout, nous avons décidé d'agir avec la volonté d'améliorer la situation actuelle, à court et moyen terme.

1. A moyen terme, une solution pérenne consiste à travailler à la protection du quartier dans le cadre de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme qui aura lieu en 2015.



La protection générale des éléments bâtis du quartier de Montchat ne peut s'envisager que dans le cadre de la révision **générale** du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui sera votée en 2015.

Le sénateur-Maire de Lyon et président du Grand Lyon a récemment rappelé sa volonté de valoriser l'identité de Montchat et

de travailler à la protection de ce patrimoine à l'occasion de cette révision. Nous avons souhaité que cette révision générale puisse être menée en lien étroit avec les habitants.

Un processus de concertation, accompagné d'un cycle de formation, a été mis en place dès cette année 2012 par la Ville de Lyon pour former des membres de conseils de quartier. Ils pourront ainsi animer en 2013, en lien avec la mairie d'arrondissement et en associant très largement les habitants de Montchat, la future concertation autour du PLU. Il s'agira plus précisément d'une réflexion sur le projet d'aménagement et de développement durable (PADD), document d'orientations stratégiques intégré au PLU.

Plus concrètement, l'objectif pour les participants sera de savoir lire la carte du PLU de leur quartier, identifier quels sont les leviers d'actions, pour s'en faire ensuite le relais auprès des autres membres de leur conseil.

Des thèmes variés seront abordés comme les documents d'urbanisme ; le Grenelle 2 ; le plan climat énergie territorial ; le plan local de l'habitat ; la densité urbaine ; la protection et la valorisation du patrimoine ; la nature en ville...

Quel calendrier prévisionnel pour cette concertation autour du PLU ?

Dès avril 2012, le Grand Lyon lancera l'élaboration du PADD. Puis, en septembre 2012, devrait être publié un pré-projet de ce PADD sur lequel les conseils de quartier pourront travailler.

De janvier à juin 2013, le Grand Lyon animera la concertation sur le PLU dans les différentes communes et arrondissements de l'agglomération en vue de finaliser le PADD.

2. A court terme, les révisions partielles du PLU nous permettent d'agir localement de manière efficace.

En attendant cette révision générale, nous travaillons en effet pour que ce quartier garde à la fois son caractère résidentiel et une vraie dynamique.

Que Montchat conserve son caractère résidentiel...

Ce travail se fait dans le cadre des modifications annuelles du PLU où ne sont permis que des ajustements facilitant la mise en œuvre des projets.

C'est ainsi, par exemple, que nous avons apporté des modifications pour permettre la création du campus des métiers et de l'alternance sur le site RVI, ou encore la préservation du cèdre du Liban du 101 cours Docteur Long.

C'est aussi grâce à ces modifications annuelles, à ces ajustements pour adapter le PLU en cours, que nous envisageons la protection de la propriété du 41 rue Paul Sisley et celle du 80 cours Eugénie.

C'est également dans cette démarche que nous avons sollicité l'Agence d'urbanisme pour préciser le PLU sur le tènement du 80 cours Eugénie afin d'encadrer la mutabilité de la parcelle et, sur le site de la clinique Trarieux, pour anticiper le départ de celle-ci et définir les conditions de renouvellement du site dans le respect de son environnement.

Mais, au-delà des maisons qui méritent d'être sauvegardées pour leur valeur patrimoniale, il est important d'élargir la réflexion à d'autres éléments qu'ils soient construits, comme les murs d'enceinte ou entrées de propriétés, ou qu'ils soient naturels, comme les grands arbres remarquables, mais aussi les glycines, caractéristiques de ce quartier. Notre objectif est donc d'aller plus loin et d'engager un travail en finesse pour garder les éléments patrimoniaux et identitaires forts de Montchat.

C'est pour cette raison que nous avons ouvert des discussions fructueuses avec le promoteur Cogedim qui a accepté de retravailler son projet pour garder le muret d'enceinte, la porte du petit jardin et les arbres de la maison d'angle rue Louis.

... tout en restant dynamique.

Pour autant, il est important que ce quartier reste attractif et que de nouveaux habitants puissent participer à ce dynamisme associatif et commercial. C'est pourquoi, nous ne souhaitons pas non plus figer l'existant. Il est important pour la densification que des bâtiments n'ayant pas d'intérêt patrimonial spécifique puissent être remplacés par des immeubles de qualité.

Voilà, mesdames et messieurs, habitants de Montchat, ce qu'il m'a semblé important de vous dire. Vous dire que nous sommes, comme vous, attachés au village de Montchat que nous souhaitons préserver au mieux et rappeler que cela ne pourra se faire de manière globale qu'en 2015, au moment de la révision générale du PLU. En attendant, vous pouvez le constater, nous agissons au cas par cas. Une nouvelle difficulté serait l'augmentation du droit à construire proposée récemment.

La volonté politique est forte pour préserver Montchat et c'est pourquoi, nous associerons les habitants à cette future révision générale du PLU.

N'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez envisager un problème urgent qui pourrait se régler dans le cadre d'une révision partielle.



Thierry PHILIP

Maire du 3^e arrondissement





L'envol d'Emmanuel Biron •



Avec une très belle 2^e place lors de la finale du 60 m aux Championnats de France d'athlétisme en salle, et une 6^e place en finale lors des mondiaux d'Istanbul, Emmanuel Biron est le sprinter français qui monte. Âgé de 23 ans, ce Lyonnais vise désormais la qualification aux 100 m pour les Jeux Olympiques de Londres cet été, en individuel. À suivre... ||

Les écoles du 3^e à la fête •



La fin de l'hiver est marquée par les défilés colorés des carnivals des écoles. Depuis deux ans, la mairie du 3^e accompagne celles-ci pour rendre ces temps forts plus animés et plus rassembleurs. Cette année certaines maternelles ont été invitées à célébrer leur carnaval dans la cour de la SEPR, où

les enfants se sont retrouvés et ont paradé dans leurs costumes chatoyants. Point d'orgue de la matinée : un lâcher de ballons multicolores qui a marqué tous les esprits. ||

Culture et solidarité pour l'ARAM •

Le 12 mars 2012, le directeur de la délégation parisienne du Grand Lyon, Monsieur Joël Madile, a remis à l'ARAM (Association des Aveugles et Malvoyants) un chèque de 2250 € représentant la totalité des bénéfices tirés du concert organisé le 27 novembre 2011 par l'association Sprezzatura. L'association, qui œuvre pour la promotion de la musique baroque, avait réuni pour l'occasion le « Choeur Sprezza » et le Chœur de l'ENS de Lyon en l'Eglise Saint-Louis-en-l'Île à Paris. Lors de la remise du chèque, le Président de l'ARAM, Monsieur Jean-Christian Poutiers, a fait part de son émotion. Bravo à l'association Sprezzatura pour son action culturelle et solidaire !

**Association SPREZZATURA, 170 cours Lafayette 69003 LYON
tél 04 78 71 09 90. Présidente Delphine PEYRE**

Dans le 3^e, 1 habitant sur 5 a moins de 6 ans •

En 2010, non seulement le 3^e demeure l'arrondissement le plus peuplé de Lyon avec 92 336 habitants, mais c'est aussi celui où la part des moins de 6 ans est la plus grande : 20,27 %*. 59,8 % de ces enfants vivent dans une famille où les parents travaillent. La moyenne de Lyon est de 55,4 %. De ce fait, les modes de garde



des jeunes enfants représentent un enjeu majeur pour l'arrondissement. Comment sont gardés les 0-3 ans ? 25,25 % d'entre eux sont gardés par une assistante maternelle, 5,54 % par un employé à domicile, 12,05 % par un de leur parent dans le cadre d'un congé parental. Le reste des moins de 3 ans de l'arrondissement sont gardés en crèche municipale ou associative. L'offre est aujourd'hui de 802 places d'accueil, auxquelles vient s'ajouter l'offre privée de 281 places (microcrèches, crèches d'entreprise et crèches hospitalières). Par ailleurs, on remarque une chute importante de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans (-48,78 %), ce qui joue en la défaveur de l'offre de places pour les jeunes enfants. Malgré cela, la Ville de Lyon continue ses efforts pour que les parents puissent trouver un mode de garde adapté (lire aussi page 10). ||

(*) Données Insee 2010 et Caf de Lyon

Faites de la propreté : 4^e édition



Le 16 mai prochain, c'est la Faites de la propreté. Une opération lancée par le Grand Lyon il y a quatre ans et qui, d'année en année, fédère les communes de l'agglomération autour d'un double objectif : sensibiliser les citoyens à la responsabilité partagée

en matière de propreté et de bien-être en ville et rencontrer les agents du service de Nettoyement du Grand Lyon, autour d'animations ludiques, afin de mieux connaître et donc mieux respecter le travail qu'ils effectuent chaque jour.

Plus d'info sur www.grandlyon.com



La Confrérie des Dames de Chiroubles compte un nouveau chevalier



© Carole Deschamps

Le cru Chiroubles est honoré depuis 1996 par la confrérie des Dames de Chiroubles. Cette confrérie féminine qui compte une quinzaine de membres, a vu le jour sous les auspices de l'Ordre des Compagnons du Beaujolais et s'est développée depuis en valorisant le cru Chiroubles au travers de différentes manifestations. Un grand Chapitre

est organisé chaque année durant lequel se déroulent des intronisations dans la confrérie. Ce rendez-vous public et solennel lie tous les amoureux du vin au Cru Chiroubles. La demande d'intronisation se faisait traditionnellement à la demande d'un vigneron, ou par un particulier amoureux du vin ou du village.

Le samedi 17 mars, La Confrérie des Dames a célébré son 16^e chapitre. Cette soirée a été l'occasion d'introniser des personnalités qui œuvrent pour la promotion du village et du Cru Chiroubles. Parmi elles, le premier adjoint au maire du 3^e, Jérôme Maleski, a été fait chevalier. Il a prêté serment, et s'est engagé à faire connaître le village et son cru. « C'est pour moi un vrai honneur que d'être intronisé ce soir. Je vais porter haut et fort les couleurs du cru Chiroubles. Je prends mon rôle d'ambassadeur avec cœur et fierté », a confié Jérôme Maleski à l'issue de la cérémonie. D'autres élus du 3^e étaient également présents ce soir là : Anne Brugnera, conseillère municipale déléguée à l'enfance ; aux affaires scolaires et à la petite enfance, et Guy Corazzol, conseiller municipal délégué à la démocratie participative. II

Tribunes Libres de l'opposition

Construire à la Part-Dieu

La Part-Dieu – le quartier d'affaires – doit accueillir de nouvelles tours pour augmenter l'offre de surfaces de bureaux. Le projet est dévoilé par G. Collomb lors du MIPIIM (marché immobilier à Cannes) en mars dernier, puis présenté à un panel économique par le Grand-Lyon : rien pour les élus, encore moins pour les habitants !

Ainsi, les habitants et les usagers du quartier apprennent-ils par la presse que leur immeuble sera démoli, que leur emploi supprimé, ou au mieux délocalisé. Les îlots pourtant très occupés, au Nord et au Sud de la place Béraudier devraient donc disparaître sans que les actuels habitants ou employés n'en soient informés. La concertation, si fertile pour certains espaces publics, est complètement gommée quand il s'agit de construction et de grosses affaires immobilières !

Fouziya Bouzerda (Conseillère municipale, Groupe Centristes & Démocrates pour Lyon)

L'art de mener la Ville dans une impasse

Alors que nous écrivons ces lignes fin mars, voilà des semaines que les Lyonnais subissent les désagréments de la non-collecte des ordures ménagères. Que de nuisances avec ces monceaux de sacs-poubelle à chaque coin de rue. Et quelle image pour notre ville. Face à cette situation, Gérard Collomb, Président du Grand Lyon, et Thierry Philip, Maire du 3^e et Vice-président du Grand Lyon chargé de la propreté, et donc en charge de la collecte des ordures, ont fait preuve de beaucoup de fatalisme. « La situation est bloquée », telle a été la parole municipale pendant ce conflit. Mais comme pour la grève des cantines, qui avait aussi pénalisé durement

les Lyonnais, ce blocage est le résultat d'une mauvaise conduite de la Ville, les élus responsables ne cherchant pas à faire évoluer le service public avec les personnels, le dialogue social étant déficient. Chacun sait que le climat social au Grand Lyon est très lourd. Il y a eu ensuite des propos inutilement provocants prononcés par ces élus. Il y a eu enfin une cacophonie dans la conduite des négociations. La Ville et les Lyonnais ont payé cher cette gestion approximative d'un service municipal essentiel.

*Groupe Ensemble pour Lyon 3^e(UMP, Nouveau Centre, Radicaux et apparentés)
contact@ensemblepourlyon.fr*

Déchets ménagers, un choix plus ambitieux est possible

Le conflit des éboueurs se termine par un compromis dont on voit qu'il ne satisfait personne. Les ferments d'une nouvelle grève sont déjà présents. Changer l'organisation de ce service public ne dépend pas d'un choix public-privé, mais des objectifs économiques et environnementaux que nous donnerons à ce changement.

Nous proposons de mettre en place une économie circulaire où les déchets sont considérés comme une matière première secondaire que l'on ne se contente pas d'incinérer. Nous pouvons faire émerger une nouvelle filière industrielle, produire localement, créer des emplois et améliorer les conditions de travail. Cette nouvelle ambition permettra de dépasser les anciens conflits.

*Eric Lafond
Mouvement Démocrate*

Le 3^e bouge !

Bienvenue dans votre nouvelle mairie !



Avec l'installation au rez-de-chaussée des services aux habitants, les travaux de la mairie du 3^e, initiés en 2009, sont quasiment achevés. Entre rénovation, acquisition et réorganisation de l'espace - notamment le changement d'adresse de l'entrée principale - l'accueil des usagers et la qualité des services rendus s'en trouvent nettement améliorés.



Depuis le 16 mars, l'entrée de la mairie du 3^e ne s'effectue plus rue Duguesclin, mais rue François Garcin, au n° 18. Un changement d'adresse qui coïncide avec l'installation au rez-de-chaussée de l'ensemble des services aux habitants. Le 215 rue Duguesclin, quant à lui, est réservé aux mariages célébrés dans une salle elle aussi entièrement restaurée et rebaptisée Eugène Brouillard.

Rénovations et acquisition

Lancée à l'automne 2009, la rénovation de la salle des mariages a ouvert le bal des travaux. Au-delà de la remise aux normes, l'objectif du chantier était de rendre le lieu plus convivial et modulable. Pour l'occasion, la fresque d'Eugène Brouillard a retrouvé tout son éclat sous les pinceaux agiles de restaurateurs d'oeuvres d'art. Peintre né en 1870 à la Croix Rousse et décédé en 1950, Eugène Brouillard est considéré comme l'un des maîtres de l'École lyonnaise. Sur une commande de la mairie du 3^e, il peint en 1922 « poème des saisons, des arbres et des eaux » sur 18 panneaux muraux qui ornent la salle des mariages. En octobre 2011, la restauration achevée, la salle a été inaugurée avec une exposition exceptionnelle de trente toiles de ce grand peintre lyonnais.

Une autre rénovation, a concerné le 2^e étage de la mairie afin d'y installer le service des affaires décentralisées. Ce 2^e étage sera prochainement encore mieux valorisé grâce à l'extension de l'ascenseur, prévue pour l'automne 2012, qui, pour le moment, s'arrête au 1^{er} étage.

Afin de proposer une salle d'exposition plus vaste et mieux adaptée, la

mairie du 3^e a également acquis en 2011 la salle des ventes du Crédit Municipal, avec lequel elle partage les locaux du bâtiment de l'ancien Mont de Piété depuis 90 ans.

Les services aux usagers regroupés au rez-de-chaussée

Trois grands objectifs ont guidé ces travaux de regroupement et d'installation des services aux usagers au rez-de-chaussée de la mairie. En premier lieu, une meilleure accessibilité, notamment pour les personnes à mobilité réduite. Ensuite, un accueil centralisé est un gage de performance pour les usagers comme pour l'ensemble des services. Enfin, ce regroupement permet une meilleure



prise en charge des habitants ce qui, par voie de conséquence, réduit les temps d'attente.

Le 1^{er} étage est désormais entièrement dédié aux élus, aux mariages, aux réunions, aux conseils d'arrondissement, au cabinet du maire et à la direction générale. À partir de mai 2012, l'espace anciennement utilisé pour les services aux usagers sera réaménagé afin de faire bénéficier les élus d'espaces de travail polyvalents et mutualisés, permettant par ailleurs de recevoir les habitants dans les meilleures conditions possibles.

Mairie du 3^e arrondissement – 18 rue François Garcin – 69003 LYON

Tél : 04 78 95 83 50 – mairie3@mairie-lyon.fr – www.mairie3.lyon.fr